



DOSSIER D'INSCRIPTION

Merci de coller
une photo récente

Je sollicite :

- mon inscription (cas d'une personne majeure) l'inscription de mon fils
 de ma fille
 Cours individuel Cours collectif

OPTIONS CHOISIES :

- KARATÉ SELF DÉFENSE SELF-DÉFENSE FÉMININE MÉDITATION BOXES-MMA (KARATÉ MIX)
 COACHING INDIVIDUEL STAGE DE COHÉSION D'ÉQUIPE & TEAM BUILDING (sur devis)

Je suis intéressé (e) par une pratique :

- Éducative et ludique Découverte & mise en forme Traditionnelle et philosophique Compétition sportive
 (passeport+ licence fédérale de la discipline obligatoire)

SITES DE PRATIQUES : Dôjô BONPLAND (La Rochelle) Autre lieu

NOM DE L'ÉLÈVE : PRÉNOM :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Profession : Tél Email :@.....

Niveau d'étude :

POIDS : TAILLE : CATÉGORIE : POUSSIN PUPILLES BENJAMIN
 MINIMES CADET JUNIOR SENIOR

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : NOM DE VOTRE MUTUELLE :

NOM DE VOTRE ASSURANCE :

SITUATION PERSONNELLE : Célibataire Marié(e) Vie maritalement Divorcé(e)

Avez-vous une : "Responsabilité Civile" oui non "Individuelle accident" oui non (*)

Dans l'éventualité où vous n'avez pas ces garanties, comptez-vous souscrire à une assurance ? oui non

Je souhaite : commander un passeport sportif (+ 23 €) adhérer à la FFKDA (+ 37 €) FFSU Autre instance fédérale

ADRESSE PERSONNELLE :

Code Postal : Commune :

POUR LES MINEURS ET LES ÉTUDIANTS :

Adresse parentale : Code Postal :

Commune : Tél (parents) Nom de l'École fréquentée :

classe ou année d'étude :

Situation parentale : Nom prénom mère : Profession :

Nom prénom père : Profession :

Personne à prévenir en cas de nécessité :

PARCOURS & NIVEAU :

Activité(s) sportive autrefois pratiquée(s) : Nombre d'années de pratique.....

Pour les disciplines martiales et sports de combats : Nom de votre ancien club : Style:.....

Ville:..... Nom-prénom-grade de votre ancien professeur :

Autre discipline actuellement pratiquée : Niveau : Grade :

Palmarès : Techniques favorites : kata(s) favori(s) :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à m'y conformer.

La Rochelle, le.....20.....

Mention « lu et approuvé »

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal

INFORMATION : les dons au bénéfice d'ERAM 17 sont les bienvenus. Vous pouvez devenir donateur du club et réduire vos impôts :

<https://eram17.com/devenez-donateur/>

Un reçu vous permettra de prétendre à une réduction d'impôts.

Notre association utilise les compétences et contributions de ses généreux bienfaiteurs et supporters. Votre aide, si minimes ou ponctuelle soit-elle, sera naturellement appréciée. Veuillez nous faire connaître le ou les domaines(s) dans lesquels vous pourrez apporter une aide (économique, organisation, transport, publicité, bricolage, entretien, recherche de sponsors, communication...)

EXTRAIT SIMPLIFIÉ DU REGLEMENT INTERIEUR

Notre école a choisi un apprentissage progressif et éducatif des techniques professées. Dans le but de préserver la santé des pratiquants, ceux qui sont peu respectueux de leur partenaire ou des installations pédagogiques seront exclus des cours. «**Se faire plaisir en toute sécurité**» sont les maîtres mots de notre enseignement. L'inscription prise à l'ERAM 17 KSCB-MMA comporte l'engagement formel (de la part des parents, ou de l'élève majeur) de se conformer au règlement intérieur officiel et aux conditions suivantes :

- Respect de la discipline intérieure du club, en particulier : assiduité aux cours, respect des horaires; **ne pas quitter le tapis sans en avoir demandé l'autorisation**; ne pas omettre de saluer en montant sur le tapis, et en le quittant; être correct dans son langage; éviter d'être bruyant. Le kimono blanc - le gi - et la ceinture - l'obi - doivent être dans un état exemplaire.

- Respect de quelques règles élémentaires d'hygiène : propreté, ongles coupés courts, s'abstenir de monter sur le tapis dans le cas de verrues plantaires ou de maladies de peau (en avisant le professeur); ne pas fumer dans les locaux.

- L'adhérent s'oblige à l'utilisation des vestiaires avant toute activité au sein du club. La mise à disposition des équipements : vestiaires, douches, WC, coin détente, entraîne le respect de ceux-ci. Toute détérioration par l'adhérent entraîne des réparations à sa charge.

- Le port de tout objet métallique susceptible de blesser un partenaire (*chaîne, montre, bague, boucle d'oreille, etc...*) est interdit pendant le cours.

- Il est **interdit de filmer les séances ou de prendre des photos** sans autorisation préalable. Le Dojo se réserve le droit d'utiliser les photographies et vidéos prises pendant les cours et les stages pour illustrer ses supports de communication.

- Éviter d'amener des objets de valeur. ERAM17 KSCB-MMA **décline toute responsabilité** en cas de vol, de perte, d'échange, d'oubli ou de détérioration d'objets personnels. - L'adhérent estime que sa condition physique et son état de santé lui permettent de suivre les cours dispensés et les installations du club. La souscription d'une assurance de responsabilité civile et dommage est obligatoire pour chaque pratiquant.

- Par mesure d'hygiène le port de claquettes est obligatoire pour tous vos déplacements en dehors du tatami.

- Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main afin de pouvoir vous hydrater durant la pause collective (*chokushu*). Par mesure de sécurité il est formellement interdit de poser votre bouteille d'eau, boîte de protéines ou tout autre objet sur le tatami pouvant se briser et occasionner des blessures corporelles.

- L'adhérent majeur ou les parents de l'adhérent mineur **donne leur accord pour le retrait des chèques de cotisation** et ne peuvent en aucun cas y faire opposition. **Les cotisations annuelles de saison sont forfaitaires**. Les options et/ou demandes additives (*kimono, stage, passeport, coaching, adhésion fédérale, cours individuel, équipements de protection,...*) sont facturées en sus du montant de cotisation de base forfaitaire. Le paiement des forfaits et options doivent s'effectuer impérativement **avant le deuxième cours**. Toute personne ne respectant pas cette règle pourra être refusée et ses demandes annulées. Vous ne pourrez démarrer l'entraînement qu'une fois votre cotisation réglée.

La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité, elle n'est **ni remboursable ni transmissible**. Aucun remboursement ne sera effectué, même si l'adhérent doit quitter le club pour une raison quelconque (*changement de domicile, maladie,...*). Il est possible néanmoins de reporter la cotisation forfaitaire sur demande écrite et en fonction du motif (*médical ou non*). Sauf information contraire, il n'y a **pas d'entraînements durant les jours fériés et les vacances scolaires**.

- Les parents sont priés de reprendre leur enfant à la fin des cours à l'intérieur de la salle. Ils sont responsables de leur trajet et conduite. Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent le faire en silence et ne pas intervenir pendant les séances.

- Aucun élève, quel que soit son grade, ne pourra s'entraîner dans un autre club, ni se présenter à un passage de grade, une formation fédérale ou à une compétition officielle sans l'assentiment du professeur de l'Ecole Rochelaise des Arts Martiaux KSCB-MMA.

- Les parents sont priés d'accompagner leurs enfants mineurs aux activités du club, de prévoir le transport - l'hébergement - le (s) repas - et de réunir l'ensemble des documents administratifs exigés par les organisateurs des rencontres et événements.

Fait à.....le

Signature, précédée de la mention manuscrite «*Lu et approuvé*»

Pour une même famille d'adhérent une réduction de 5 % est accordée au 2e membre sur la cotisation du club, 15 % au 3e. Avantage non cumulable avec les primes de parrainage du DÔJÔ :

- 5 % de réduction pour 1 parrain adhérent et 1 ami lleul ;
- 10 % pour 1 parrain et 2 amis lleuls ;
- 15 % pour 1 parrain et 3 amis lleuls ;
- 12 amis parrainés = 1 cotisation annuelle offerte

Si vous les aimez faites les bouger !

FORFAITS DE COTISATIONS CLUB

	Cours Collectif			individuel
	Saison	Mois	Trimestre	Sur RV
ENFANTS :				
♦ Karaté - Self Défense <i>1 cours /semaine</i>	<input type="checkbox"/> 239 €	<input type="checkbox"/> 45 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 45 €/h
♦ Karaté - Self Défense <i>1 cours à 2 cours /semaine</i>	<input type="checkbox"/> 266 €	<input type="checkbox"/> 48 €	<input type="checkbox"/> 121 €	
ADULTES :				
■ Karaté - Self Défense <i>1 à 2 cours /semaine</i>	<input type="checkbox"/> 249 €	<input type="checkbox"/> 49 €	<input type="checkbox"/> 115 €	<input type="checkbox"/> 49 €/h
■ Karaté - Self Défense <i>1 à 3 cours /semaine</i>	<input type="checkbox"/> 336 €	<input type="checkbox"/> 53 €	<input type="checkbox"/> 140 €	
■ Boxes-MMA (MMA) <i>1 cours + 1 accès libre /semaine</i>	<input type="checkbox"/> 359 €	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 50 €/h
■ Boxes <i>1 cours /semaine /</i>	<input type="checkbox"/> 289 €	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 50 €/h
♥ Self Défense féminine	<input type="checkbox"/> 249 €	<input type="checkbox"/> 47 €	<input type="checkbox"/> 110 €	<input type="checkbox"/> 49 €/h
🌀 Méditation				<input type="checkbox"/> 60 €/h
♥ Coaching de vie				<input type="checkbox"/> sur devis

PASSES et FORFAITS ERAM KSCB-MMA

♥ All access KSCB <i>Boxes - MMA - Karaté - Self</i>	<input type="checkbox"/> 450 €
♥ Self Défense féminine <i>10 cours (10 h valables 6 mois)</i>	<input type="checkbox"/> 189 €
♥ Karaté Self Défense <i>10 cours (10 h valables 6 mois)</i>	<input type="checkbox"/> 210 €
■ 2 stages perfectionnement Karaté et/ou Self Défense <i>Samedi et/ou dimanche</i>	<input type="checkbox"/> 40 €
🌀 3 h Méditation enfant <i>(valables 6 mois)</i>	<input type="checkbox"/> 92 €
🌀 12 h Méditation enfant <i>(valables 6 mois)</i>	<input type="checkbox"/> 210 €
■ 1 ^{er} Cours d'essai <i>(déductible du prix d'un forfait si il est pris dans les 7 jours suivants)</i>	<input type="checkbox"/> 45 €

DEMANDE DE LICENCE (S) & PASSEPORT(S) OBLIGATOIRE POUR LES COMPÉTITIONS FÉDÉRALE (S)

FFKDA 37 € Passeports 23 € FFSU €
Autre licence fédérale € *Prévoir le montant indiqué sur le barème fédéral de la saison. À régler sur un chèque à part.*

PAIEMENT

Montant total à payer :

Modalité : Au comptant CHÈQUE ESPÈCES.....€

Titulaire du chèque :

2 fois :+..... 3 fois :+.....

En cas de règlement en plusieurs fois en espèces, il vous faudra prévoir un chèque de caution que l'on vous rendra une fois l'ensemble de l'inscription réglée !

PIÈCES À FOURNIR

- 1 certificat médical • 2 enveloppes timbrées • 1 photos • Kimono karaté + ceinture • Votre règlement selon la modalité choisie